

Bernard VILLATA nommé Président du Syndicat Mixte Ouvert Biopôle Clermont-Limagne

Les membres du Comité Syndical du SMO Biopôle Clermont-Limagne, réunis mercredi 22 juin, ont élu à l'unanimité Bernard VILLATA, nouveau Président à la tête du syndicat.

Il succède à Jacques MIZOULE, qui aura présidé le SMO depuis sa création en décembre 2012.

Bernard VILLATA est un homme d'entreprise. Tour à tour Directeur Général de la société Luminos, Président des sociétés Cooper Menvier et Cooper Capri, ses fonctions de dirigeant l'ont tout naturellement amené à s'impliquer pour le développement économique local, en soutenant les PME.

C'est particulièrement dans le domaine consulaire qu'il a choisi de s'engager. Ses mandats d'élu à la CCI de Riom, à la CCI du Puy-de-Dôme ou encore à la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Auvergne l'ont ainsi conduit à présider la commission Innovation Régionale, le dispositif AT2I+ * ainsi que la coordination régionale des 12 plateformes Initiative d'Auvergne.

Bernard VILLATA dispose d'une parfaite connaissance du territoire et de ses projets structurants ainsi qu'une expertise des entreprises innovantes. En tant que premier Vice-Président du SMO Biopôle Clermont-Limagne, il suit de près le projet Biopôle depuis plus de trois ans. Aujourd'hui à la tête du syndicat, il en devient son tout premier représentant.

À propos du SMO Biopôle Clermont-Limagne : le Biopôle Clermont-Limagne est une technopole entièrement dédiée à l'accueil et l'accompagnement des entreprises dans le domaine des sciences du vivant qui s'étend sur trois sites respectivement situés à Riom, Saint-Beauzire et Clermont-Ferrand. Le Biopôle Clermont-Limagne propose une gamme complète de services aux bio-entrepreneurs : hébergement qualifié (plus de 20 000 m² de laboratoires hautement équipés pour les activités de bio-industrie), mais aussi accompagnement projets, communication, animation, accès aux réseaux de partenaires, services aux entreprises et à leurs salariés. Plus de 45 entreprises et organismes et 1300 salariés développent actuellement leurs activités sur le Biopôle.

Depuis 2012, le Biopôle Clermont-Limagne est géré par le SMO Biopôle Clermont-Limagne, Syndicat Mixte Ouvert réunissant Clermont-Communauté, Riom Communauté, la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat et la CCI du Puy-de-Dôme.

* **AT2I+** est un fonds de prêt régional dédié au soutien des entreprises innovantes sur le territoire Auvergne qui accorde des prêts d'honneur (sans garantie, sans intérêts) pouvant atteindre 80 000 euros. Ces prêts s'adressent aux porteurs de projet présentant des innovations technologiques dans les biotechnologies, les TIC et les sciences de l'ingénieur ou encore des innovations d'usage dans les secteurs de l'industrie, des services aux entreprises et des TIC.

Contacts Presse :

Anne LEPRAND-BIGAY / Chargée de Communication / 04 73 64 43 43 / anne.leprand-bigay@biopole-clermont.com

Hervé PREVOTEAU / Directeur / 04 73 64 43 43 / herve.prevoteau@biopole-clermont.com